## Les travaux de voirie débutent en forêt de Bercé

Marigné-Laillé — Les discussions sur le financement de la réfection des routes forestières de Bercé sont terminées. Les premiers travaux ont débuté ce lundi.

Circuler sur les routes forestières du massif de Bercé revêt un certain danger tant ces voies sont dégradées. Au point que la ligne de Grammont menant à Saint-Mars-d'Outillé a dû être fermée à la circulation.

Après des mois de discussion sur le financement de ces travaux de réfection avec les communes limitrophes, une solution a été trouvée pour permettre à la population locale comme aux nombreux touristes de continuer à circuler. D'autant que lors de la labellisation de Bercé comme « Forêt d'exception », Stéphane Le Foll, alors ministre de l'Agriculture et de la Forêt avait promis une aide pour les routes.

« Les engagements seront respectés. L'État prendra à sa charge 60 % du montant des travaux. L'ONF participera à hauteur de 20 % pour les routes qui mènent à un site touristique. Les collectivités locales financeront le surplus. »

## Un programme sur trois ans

Voilà ce qu'avait annoncé au printemps Régis Vallienne, président de la communauté de communes de Lucé et président du comité de pilotage forêt d'exception Bercé. « Sur trois ans, une douzaine de routes seront refaites. » La réfection devait débuter cet été.

Ces travaux viennent tout juste de débuter. « L'ONF et la communauté de communes Loir Lucé Bercé collaborent pour améliorer les conditions de circulation en forêt domaniale de Bercé. Des travaux visant à remplacer un passage busé au



À l'approche de la fontaine de la Coudre, les travaux ont débuté

CREDIT PHOTO: QUEST-FRAN

niveau du chêne Emery sont programmés. Ainsi, la route forestière des Trembles, entre la Fontaine de la Coudre et la Route forestière de la Croix Ségrier sera fermée ponctuellement à la circulation », avise Joël Linte, responsable Unité territoriale Sarthe-Mayenne.

Puis, jusqu'au 12 décembre, d'autres tronçons de routes forestières vont être concernés par différents chantiers (dérasement des accotements, curage des fossés et purges ponctuelles sur la chaussée). « Ces travaux, réalisés par l'entreprise Savattier du Grand-Lucé, et financés par la communauté de communes Loir Lucé Bercé et l'ONF, sont menés dans le cadre de la convention de réfection de routes forestiè-

res signée avec l'ONF en 2018. Une deuxième tranche de travaux sera lancée au printemps 2019. »

Les usagers sont invités à respecter la signalétique mise en place par l'entreprise Savattier durant les travaux pour assurer la sécurité de tous. « Toujours pour ces raisons, il est rappelé que la route de Grammont reste fermée à la circulation. »